

Les cahiers pédagogiques

L'actualité éducative du n° 502 - janvier 2013

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article8257>

Qui ne réussit pas son entrée à l'université ?

Laure Endrizzi

La poursuite d'études supérieures devrait être une norme ; c'est ce qu'on essaie de nous faire croire en tous cas, avec des slogans qui n'ont pas fait leur temps, comme « 80% d'une classe d'âge au baccalauréat » ou bien encore « 50% d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur ». Et pourtant...

D'après les derniers chiffres de la DEPP, avec la récente suppression des BEP, ce sont 79% de jeunes d'une génération qui accèdent désormais au niveau du baccalauréat en 2011 et 71% qui sont effectivement bacheliers. Ces taux ont nettement profité de la refonte du baccalauréat professionnel (+ 7 à 9 points par rapport aux chiffres constatés depuis 1995). Mais tous ne feront pas d'études supérieures : seuls les trois quarts des bacheliers s'inscrivent directement dans l'enseignement supérieur et c'est un bachelier sur trois qui intègre au final une filière universitaire non sélective (donc environ un étudiant sur deux !).

Que signifie « réussir ses études » ? La notion de réussite n'est pas simple à appréhender et "ne pas réussir" ne se limite sans doute pas à une question d'abandon ou d'échec aux examens.

En effet... Le parcours est rarement linéaire dans le supérieur, les travaux du Céreq le montrent bien : certains étudiants se réorientent après une année, d'autres interrompent leurs études pour les reprendre dans de meilleures conditions, d'autres encore optent pour une insertion professionnelle après quelques semaines ou mois d'études... Ces parcours, si accidentés semblent-ils, ne sont pas nécessairement synonymes d'échec ; ceux qui obtiennent leur licence en trois ans (de 9 à 40% des inscrits de L1 selon les universités) ne sont par exemple pas toujours mieux armés pour affronter le marché du travail. Pour autant, ces difficultés à faire réussir les étudiants dans l'université massifiée, communes à tous les pays de l'OCDE, s'aggravent en France parce que le système éducatif est de moins en moins équitable, et l'université de moins en moins capable d'intégrer et d'accompagner les populations de plus en plus hétérogènes accueillies. L'absence de sélection à l'entrée dans l'université n'y change rien et beaucoup d'universitaires craignent que la réforme du lycée n'accroisse les difficultés, en particulier dans les matières scientifiques.

Quoi en particulier dans la réforme du lycée ?

Pour l'enseignement de la physique par exemple, le nouveau programme du lycée favorise une culture scientifique générale et introduit notamment une épreuve de synthèse de documents au baccalauréat ; certains craignent que les capacités de calcul des nouveaux bacheliers ne soient pas à la hauteur des exigences du premier cycle.

Et le décrochage, comment se manifeste-t-il ? Quels sont les facteurs de risque ?

Le décrochage n'est pas réductible aux étudiants dits « fantômes » qui ne fréquentent pas les cours ou ne viennent pas aux examens. Les travaux de Coulon et ceux plus récents de Paivandi mettent le

doigt sur la dimension relationnelle de l'intégration, trop souvent négligée, et sur la perception de l'environnement d'études, trop souvent marquée par l'anonymat et l'implicite, peu favorable à un investissement dans les études. Les difficultés pour entrer dans le «métier d'étudiant» sont nombreuses et s'enracinent dans le passé scolaire. Le type et la série du baccalauréat ainsi que l'âge d'obtention influent de façon déterminante sur l'accès à l'enseignement supérieur et la réussite. Les bacs généraux - et bien évidemment les bacs S - ont davantage le choix en terme d'orientation et réussissent mieux que les bacheliers technologiques et professionnels. Le passé scolaire, principal facteur d'inégalité, se cumule avec d'autres : le risque de décrochage est plus fort chez les garçons (les filles, moins ambitieuses dans leur choix, sont aussi plus studieuses). Les étudiants d'origine modeste et ceux issus de l'immigration maghrébine ont aussi statistiquement des trajectoires plus risquées. Mais on sait aussi que les bons lycéens ne sont pas à l'abri des difficultés : leurs capacités à voir au-delà du diplôme et à s'adapter à de nouvelles méthodes de travail sont essentielles. D'une façon générale, c'est leur faible capacité à anticiper les difficultés rencontrées et à trouver des alternatives qui distingue les décrocheurs. Et souvent la transition du lycée à la licence représente une rupture forte sur un plan ou sur un autre (organisation des études, logement, emploi rémunéré, etc.). Fragilisante donc.

Mais que peuvent faire les universités en matière de prévention ?

Bonne question... À défaut d'intervenir plus en amont (qu'est-ce qui les en empêche d'ailleurs?), les universités devraient se donner les moyens d'offrir une solution décente à ceux qui s'inscrivent parce qu'ils ne savent pas quoi faire d'autre et à ceux dont l'orientation a été contrariée, plutôt que de les reléguer dans des filières ouvertes au tout-venant ! Les années "zéro" parfois proposées sont peut être une option... Le plan « réussite en licence » aura au moins eu le mérite de mettre ces questions en débat. Reste que les universités doivent aussi apprendre à anticiper les difficultés des populations qu'elles accueillent pour les prévenir ou y remédier.

Voir en ligne

Laure Endrizzi, « Réussir l'entrée dans l'enseignement supérieur », [Dossier d'actualité du service Veille scientifique et technologique n°59](#), décembre 2010.